

Agent Traitant :
Service Urbanisme
Céline Vanackere
067/28 78 45
Réf. Urb : 2024/FD/03

Commune de Rebecq
Urbanisme
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, la Fonctionnaire déléguée est saisie d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Les demandeurs sont **Monsieur et Madame ZAPPALA - ROLET** demeurant chemin Millecamps 20 à 1430 Rebecq-Rognon.

Le terrain concerné est situé à Rebecq, **Chemin Millecamps 20 cadastré Rebecq-Rognon (1) section C n° 270V**.

Le projet consiste en la **régularisation de la modification des façades et de la toiture** et présente les caractéristiques suivantes :

Enquête publique réalisée conformément à l'article suivant du CoDT :

- La demande implique une dérogation au plan de secteur, la demande déroge à la zone de dépendance d'extraction du Plan de secteur.

L'affichage a lieu à partir du 18/04/2024.

Le dossier peut être consulté **du 23/04/2024 au 08/05/2024**, à l'adresse suivante :

Rue Docteur Colson, 1 à 1430 Rebecq :

- **sans rendez-vous** pendant les heures de permanence du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30 ;
- **sur rendez-vous*** les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 15h30 et le samedi de 8h45 à 11h45.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Docteur Colson, 1 à 1430 Rebecq ;
- par fax au numéro : 067/28 78 08 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@rebecq.be ;
- remises au Service Urbanisme au 1, rue Docteur Colson à 1430 Rebecq.

Le courrier, la télécopie ou le courriel portera la mention : **2024/FD/03**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période auprès du Service Urbanisme sur rendez-vous* ou lors de la séance de clôture de l'enquête*.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante :
Rue Docteur Colson, 1 à 1430 Rebecq, le 08/05/2024 de 09:30 à 10:00.

*** Un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service Urbanisme au n° 067/28 78 45 – 46 ou par mail à urbanisme@rebecq.be.**

Le Directeur général

Michaël CIVILIO

La Bourgmestre,

Patricia VENTURELLI